

N°2021/40

Séance publique du 2 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 17

Absents : 1

Pouvoirs : 1

Votants : 18

Date d'envoi et
d'affichage de la

convocation : 26/08/2021

Présents : MM. Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Romain RICHARD, Laetitia BORTOT, Asuman GUNEY, Samuel PITEL, Dominique VALTON, Josiane BOSCHE, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Judith LE STER SCHWARZBARD, Sylvaine ALBERT, Nathalie VOLPATO, Silvère REMIGEREAU, Michaël HERVOUET, Sophie RIDEAU,

Absents : Guillaume POIRON,

Pouvoirs : Guillaume POIRON à Denis THIBAUD

Secrétaire de séance : Asuman GUNEY

TARIF DES CAVURNES

Fabien MANDIN, 1^{er} Adjoint au Maire, expose au conseil municipal que des travaux ont été réalisés dans le cimetière pour installer 7 cavurnes, qui permettent à la fois de ne pas multiplier les travaux et passages des services funéraires et de réduire les coûts funéraires des familles.

Monsieur le Maire propose de revendre les cavurnes à prix coutant, 420€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif des cavurnes à 420€ l'unité ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente décision ;
- **DIT** qu'une copie de la présente délibération sera transmise au comptable public.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

Le Maire,
Denis THIBAUD

Délibération transmise en Préfecture le
Notifiée le
Affichée le



Accusé de réception en préfecture
044-214401655-20210902-DE-2021-40-DE
Date de télétransmission : 06/09/2021
Date de réception préfecture : 06/09/2021